

## **PROJET**

# **Cadre pour l'accélération des efforts de lutte contre la résistance aux antimicrobiens dans la Région du Pacifique occidental**

*(Document traduit en autorévision)*

**Annexe**

## **Table des matières**

<b>Abréviations</b>	<b>12</b>
<b>Résumé</b>	<b>13</b>
<b>1. Contexte</b>	<b>16</b>
La résistance aux antimicrobiens constitue une menace mondiale .....	16
Le monde commence à manquer d'antibiotiques efficaces .....	16
Situation dans la Région du Pacifique occidental.....	17
Progrès accomplis dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens dans les pays de la Région du Pacifique occidental.....	18
Vers un nouveau cadre visant à accélérer la lutte contre la résistance aux antimicrobiens.....	19
<b>2. Le nouveau Cadre</b>	<b>21</b>
Vision d'avenir pour la Région .....	21
Objectifs du Cadre .....	21
<b>3. Nouvelles méthodes de travail : réorientations opérationnelles visant à combattre la résistance aux antimicrobiens</b>	<b>22</b>
Réorientation opérationnelle 1. S'orienter vers l'avenir : travailler à rebours en partant d'un objectif à long terme .....	23
Réorientation opérationnelle 2. Promouvoir la santé au-delà du secteur de la santé : un mouvement pour combattre la résistance aux antimicrobiens.....	23
Réorientation opérationnelle 3. Approche systémique : exploiter les systèmes existants.....	24
Réorientation opérationnelle 4. Tirer les solutions des réalités de terrain et favoriser l'obtention de résultats au niveau des pays .....	24
Stratégies et mesures proposées pour mettre en œuvre les réorientations opérationnelles.....	25
<b>4. Renforcer les mécanismes régionaux d'appui à la lutte contre la résistance aux antimicrobiens</b>	<b>30</b>
La collaboration tripartite pour combattre la résistance aux antimicrobiens.....	30
Mécanismes de l'OMS : Centres collaborateurs de l'OMS, groupes consultatifs techniques et organes scientifiques .....	30
Consortium du Pacifique occidental sur la résistance aux antimicrobiens .....	31

**Annexe**

**Abréviations**

CSU	couverture sanitaire universelle
DDJ	dose définie journalière
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
MNT	maladie non transmissible
ODD	objectif de développement durable
OIE	Organisation mondiale de la santé animale
OMS	Organisation mondiale de la Santé
R&D	recherche-développement
RAM	résistance aux antimicrobiens
SARM	<i>Staphylococcus aureus</i> résistant à la méticilline

## Résumé

En 2014, le Comité régional du Pacifique occidental a approuvé le *Plan d'action pour combattre la résistance aux antimicrobiens dans la Région du Pacifique occidental*, qui mettait l'accent sur l'élaboration de plans d'action nationaux, l'amélioration de la sensibilisation dans de multiples secteurs et le renforcement des systèmes de santé et de surveillance. Si des progrès ont été accomplis, ils ont toutefois été inégaux d'un pays à l'autre de la Région du Pacifique occidental. De nombreux pays demeurent confrontés à des défis de taille lorsqu'il s'agit de s'attaquer aux dimensions multiples et aux problèmes systémiques que présentent la résistance aux antimicrobiens (RAM) et ses facteurs, notamment dans un environnement où coexistent des priorités et des besoins concurrentiels.

La résistance aux antimicrobiens fait peser une menace permanente sur l'instauration de la couverture sanitaire universelle (CSU), des objectifs de développement durable (ODD) et de la sécurité des populations. Il s'agit d'un problème complexe, de par sa nature même, mais aussi en raison des caractéristiques et de l'ampleur de ses répercussions sur la santé et le développement.

La résistance aux antimicrobiens est un processus naturel qui s'accélère du fait des activités et des pratiques humaines, telles que l'usage excessif ou abusif d'antimicrobiens, la propagation et la transmission de la résistance et des infections, et la contamination de l'environnement. Tout un chacun risque d'être touché par ce phénomène. Qui plus est, tout un chacun contribue de manière directe ou indirecte à son développement et à son émergence.

Les conséquences déjà dramatiques de la résistance aux antimicrobiens résultent des activités et des pratiques humaines passées, ainsi que du nombre insuffisant de mesures prises au niveau de la société qui soient durables, solidement ancrées, orientées vers l'avenir et de grande ampleur. Le phénomène s'accentuera au fur et à mesure que les pays de la Région se verront confrontés à une multitude de défis complexes liés à l'augmentation des maladies non transmissibles (MNT), au vieillissement de la population, aux urgences sanitaires et aux effets des changements climatiques. Les pays ne disposent pas du même capital de capacités et de ressources pour affronter la résistance aux antimicrobiens en même temps que ces autres enjeux concurrentiels.

En 2018, un document intitulé *Vision d'avenir : devenir la Région la plus saine et la plus sûre*) a été élaboré en consultation avec les États Membres, les partenaires et d'autres parties prenantes afin d'orienter, au cours des prochaines années, les travaux de l'Organisation mondiale de la Santé dans la Région du Pacifique occidental. S'étant fixé comme priorité la sécurité sanitaire, y compris la résistance aux antimicrobiens, cette vision d'avenir propose un ensemble de réorientations opérationnelles visant à aider les pays à remédier aux problèmes complexes relatifs à la santé et au développement.

Le présent *Cadre pour l'accélération des efforts de lutte contre la résistance aux antimicrobiens dans la Région du Pacifique occidental* considère ces réorientations opérationnelles comme de nouvelles méthodes de travail à mettre en place dans la Région pour ralentir la propagation de la résistance aux antimicrobiens et en prévenir les répercussions. Le Cadre guidera les pays dans leur mise en œuvre de solutions durables et orientées vers l'avenir, assorties d'interventions adaptées à leurs besoins et à leurs contextes moyennant une large participation et une mobilisation soutenue de la société. Plus

## Annexe

précisément, le Cadre orientera les pays en vue de : i) renforcer les systèmes, qui serviront de socle à des mesures durables ; ii) élargir leurs activités au-delà de la santé ; iii) prendre aujourd’hui des mesures basées sur leur vision de l’avenir; iv) tirer les solutions des réalités de terrain, tout en garantissant un impact dans les pays.

Les réorientations opérationnelles sont les suivantes :

### a. Partir d'un objectif à long terme ("analyse rétrospective")

La résistance aux antimicrobiens continuera d'évoluer au fil du temps, il faut donc résoudre le problème en se tournant vers l'avenir. C'est en envisageant l'avenir et en travaillant à rebours pour identifier ce qui doit être fait maintenant et déterminer ensuite les stratégies et les mesures requises pour atteindre cette vision future que les pays pourront planifier à long terme la résolution de problèmes complexes, comme la résistance aux antimicrobiens. Des exemples intéressants existent dans certains pays, tels que l'interdiction en Europe d'utiliser les antibiotiques comme activateurs de croissance dans l'agriculture et le récent retrait de l'homologation des fluoroquinolones dans les secteurs vétérinaires par la Food and Drug Administration des États-Unis d'Amérique. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre de plans à long terme visant à lutter contre l'usage excessif ou abusif d'antibiotiques afin de freiner la progression de la résistance aux antimicrobiens.

### b. Promouvoir la santé au-delà du secteur de la santé

Tout le monde est concerné par la résistance aux antimicrobiens. Le *Plan d'action mondial pour combattre la résistance aux antimicrobiens*, élaboré en 2015, a reconnu que la résistance aux antimicrobiens concerne tout le monde, d'où la nécessité d'un engagement de l'ensemble de la société. Tous les secteurs, en fonction de leurs mandats, de leurs ressources et de leurs influences respectives, doivent œuvrer à la promotion de meilleures pratiques ainsi qu'au renforcement des systèmes de contrôle et de surveillance des facteurs de résistance aux antimicrobiens. À ce titre, seule une approche multisectorielle et multipartite impliquant de nombreuses disciplines permettra d'agir sur la résistance aux antimicrobiens. En outre, le présent Cadre avance l'idée d'un mouvement de lutte contre la résistance aux antimicrobiens qui consisterait à mobiliser une action collective reposant sur la création de valeurs - protection de soi, de la société et des générations futures. Le but serait de reformuler la résistance aux antimicrobiens pour en faire une question politique et sociale et d'ancrer le changement des comportements sociaux grâce à une sensibilisation progressive, mais soutenue, et à l'adoption de bonnes pratiques, afin que le comportement responsable qui permettra de combattre la résistance aux antimicrobiens devienne une norme sociétale et un mode de vie.

### c. Approche systémique : exploiter les systèmes existants

La résistance aux antimicrobiens est une menace permanente pour la sécurité sanitaire mondiale et pour la réalisation de la CSU et des ODD. À cet égard, les interventions visant à lutter contre la résistance aux antimicrobiens nécessitent des approches durables et efficaces. Il faut que les interventions soient intégrées ou conçues dans le cadre de systèmes plus larges destinés à atteindre les objectifs de la CSU (dans le secteur de la santé) et des ODD (au-delà du secteur de la santé). L'exploitation des systèmes existants favorisera à la fois la durabilité et l'efficacité, et elle permettra aux pays dotés de ressources limitées de lutter contre la résistance aux antimicrobiens avec les moyens qui sont à leur disposition, sans pour autant entrer en conflit avec d'autres priorités urgentes que sont,

**Annexe**

par exemple, les MNT et les changements climatiques. Les interventions durables seront, en principe, ancrées dans des mécanismes, des systèmes ou des structures déjà en place, faisant partie intégrante de la gouvernance, de la lutte contre les maladies ou de la protection et de la sécurité publiques.

**d. Tirer les solutions des réalités de terrain et favoriser l'obtention de résultats au niveau des pays**

La résistance aux antimicrobiens ne touche pas tous les pays de la même manière, et son impact tient à des facteurs qui sont liés aux cultures locales, aux modes de vie, aux stades de développement et à la capacité des systèmes de santé nationaux. La mise au point de solutions visant à endiguer ce phénomène devra donc tenir compte des contextes locaux et faire appel aux systèmes nationaux existants, lesquels peuvent être renforcés au fil du temps. Pour ce faire, il faudra recueillir des données locales qui serviront de base à la conception d'interventions ciblant des besoins et des situations spécifiques sur le terrain (par exemple, réduire la morbidité et la mortalité dues à la résistance aux antimicrobiens en créant des réseaux de prestataires de services dans les zones aux capacités limitées ou en vaccinant les populations difficiles à atteindre). Les données locales permettent en outre de stimuler l'innovation et de multiplier les bonnes pratiques visant à combattre la résistance aux antimicrobiens. Cette réorientation opérationnelle portera essentiellement sur le renforcement des systèmes et des processus nationaux, ainsi que sur les données recueillies au niveau local en vue de sous-tendre les politiques et la prise de décision, et de formuler les stratégies et les interventions régionales et mondiales.

## Annexe

### 1. Contexte

#### **La résistance aux antimicrobiens constitue une menace mondiale**

La résistance aux antimicrobiens menace en permanence la sécurité de notre avenir ainsi que la réalisation de la couverture sanitaire universelle (CSU) et des objectifs de développement durable (ODD). Si l'on ne prend pas des mesures immédiates, la résistance aux antimicrobiens induira des pertes économiques équivalant à 3,8 % du produit intérieur brut mondial annuel d'ici à 2030. Si le phénomène n'est pas circonscrit, il sera responsable de 10 millions de décès chaque année d'ici à 2050, dont 4,5 millions dans la région Asie-Pacifique.

La résistance aux antimicrobiens progresse à un rythme plus rapide que les initiatives d'endiguement qui sont mises en œuvre à l'échelle mondiale, au fur et à mesure de l'apparition et de la propagation de nouveaux mécanismes de résistance dans le monde entier. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a récemment lancé une alerte mondiale indiquant que la résistance aux carbapénèmes, une classe d'antibiotiques, constituait aujourd'hui l'une des plus graves menaces pesant sur la santé publique. La résistance aux antimicrobiens met en péril les avancées obtenues par les programmes de santé publique, notamment en matière de lutte contre la tuberculose, le paludisme, le VIH/sida et les infections sexuellement transmissibles. En 2017, environ 558 000 personnes dans le monde avaient contracté une tuberculose résistante à la rifampicine ; parmi elles, 82 % présentaient une tuberculose multirésistante. Celle-ci demande des traitements plus longs, de même que des médicaments plus onéreux et plus toxiques. Une pandémie d'infection à *Neisseria gonorrhoeae* ultrarésistante fait planer une menace le monde entier, ce qui pourrait avoir des conséquences désastreuses sur la santé publique. Dans le même temps, une résistance aux antipaludiques a été observée dans la sous-région du Grand Mékong, où une résistance partielle à l'artémisinine et à d'autres médicaments antipaludiques a émergé indépendamment dans de multiples zones ces 10 dernières années.

Les personnes pauvres et vulnérables sont les plus durement touchées par la résistance aux antimicrobiens. Lorsqu'elles sont victimes de cette résistance, les populations pauvres ont le plus de mal à se procurer des antibiotiques efficaces. La Banque mondiale estime que la résistance aux antimicrobiens pourrait faire basculer 28 millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté d'ici à 2050, par rapport à 2017. Des rapports récents indiquent également que la probabilité de développer une infection résistante est sensiblement plus élevée chez les enfants jusqu'à 12 mois et chez les adultes de 70 ans et plus. La surveillance de la résistance aux antimicrobiens au Japon, par exemple, a montré que 80 % des cas de résistance au carbapénème concernaient des personnes âgées de 65 ans et plus.

#### **Le monde commence à manquer d'antibiotiques efficaces**

Une étude réalisée par l'OMS en 2017 sur la recherche-développement (R&D) en matière d'antimicrobiens a révélé que le développement de nouveaux antibiotiques était encore très insuffisant pour contrer la menace de la résistance aux antimicrobiens. Il faut accroître les investissements en faveur de la mise au point de nouveaux antibiotiques, notamment contre la bactérie *Mycobacterium tuberculosis* et les agents pathogènes prioritaires à Gram négatif résistants aux carbapénèmes.

## **Annexe**

Les infections par les bactéries à Gram négatif sont considérées comme une priorité absolue dans la recherche-développement d'antibiotiques en raison des souches qui émergent dans le monde entier et qui ne peuvent être traitées avec aucun des antibiotiques existants. Si environ 59 antibiotiques (y compris les associations) et 11 produits biologiques étaient en développement clinique en 2017, on ne recense que très peu d'options thérapeutiques potentielles pour contrer les bactéries prioritaires résistantes, en particulier les agents pathogènes à Gram négatif multirésistants et ultrarésistants.

Par ailleurs, on accorde moins d'attention à la recherche-développement en matière de tuberculose pharmacorésistante. Seuls sept nouveaux agents de la tuberculose font actuellement l'objet d'essais cliniques. La situation pose un véritable problème car le traitement des cas de tuberculose nécessite une association d'au moins trois antibiotiques et le besoin de nouveaux protocoles thérapeutiques se fait cruellement sentir.

La situation ne fera que s'aggraver avec l'usage excessif ou abusif d'antibiotiques chez l'homme et chez l'animal. Un rapport publié en 2018 par l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) sur la consommation d'antibiotiques chez les animaux révèle que la Région OIE d'Asie, d'Extrême-Orient et d'Océanie – qui englobe les États et Territoires de la Région OMS du Pacifique occidental – enregistre la plus forte proportion de pays ayant recours aux antimicrobiens comme activateurs de croissance.

### **Situation dans la Région du Pacifique occidental**

Selon des estimations régionales de 2017, la résistance aux antimicrobiens entraînera des pertes de US \$9,5 à US \$125,6 milliards dans la Région du Pacifique occidental entre 2015 et 2025. En Chine seulement, le coût de la résistance aux antimicrobiens au cours de la même période est estimé entre US \$6,3 et US \$83,0 milliards.

Les cibles que s'étaient fixées la Région pour éliminer les maladies infectieuses à haut risque sont remises en cause par la résistance aux antimicrobiens. La tuberculose pharmacorésistante survient dans environ 5,3 % des nouveaux cas et 25 % dans les cas précédemment traités. Quatre pays de la Région (Chine, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines et Viet Nam) figurent parmi les 30 pays affichant les taux de tuberculose MR les plus élevés. Une résistance aux médicaments antipaludiques (à l'artémisinine, et à la fois à l'artémisinine et aux médicaments associés) a été observée dans la sous-région du Grand Mékong, entraînant des taux d'échecs thérapeutiques importants.

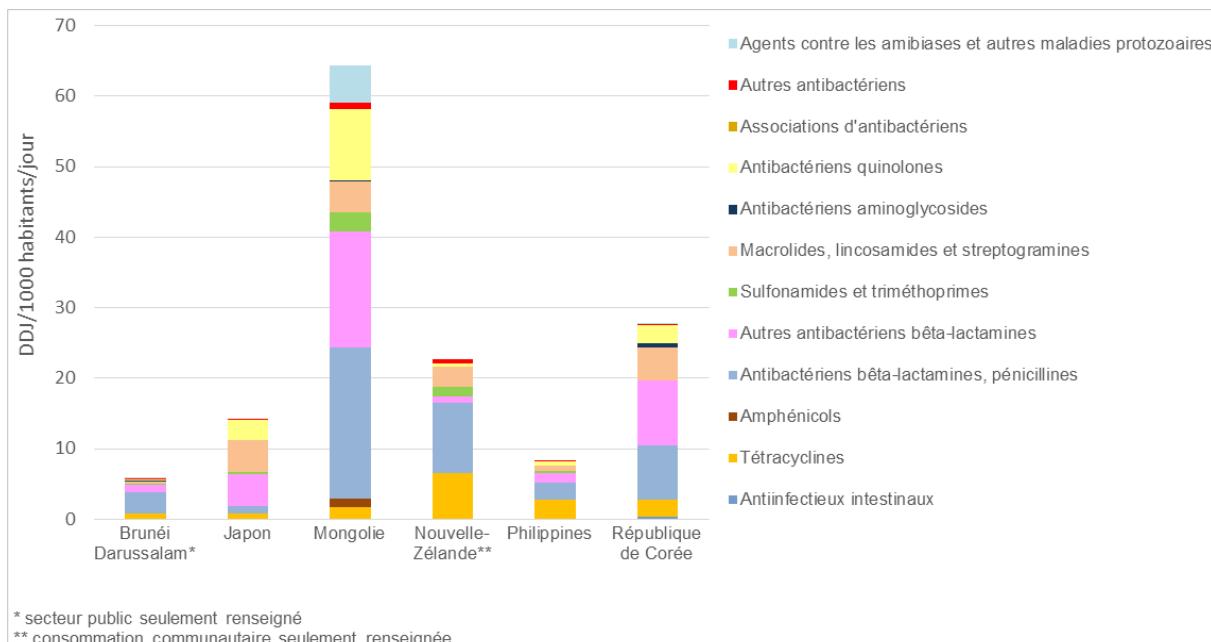
Des infections résistantes aux antibiotiques de dernier recours, telles que les entérobactéries résistantes au carbapénème et le *Staphylococcus aureus* résistant à la méticilline (SARM), ont été signalées dans de nombreux États et Territoires de la Région, parmi lesquels l'Australie, la Chine, Hong Kong (RAS de Chine), le Japon, la Malaisie, la Nouvelle-Zélande, les Philippines, Singapour et le Viet Nam. Ces infections entraînent une mortalité élevée et, dans la plupart des cas, des hospitalisations prolongées et une hausse des coûts des soins de santé.

L'usage excessif ou abusif d'antibiotiques demeurent un grave problème, puisque l'on considère qu'environ 50 % des antibiotiques sont utilisés de manière contre-indiquée ou irrationnelle. Des données sur la consommation d'antibiotiques ont été officiellement communiquées à l'OMS par six pays de la Région du Pacifique occidental : Brunei Darussalam, Japon, Mongolie, Nouvelle-Zélande, Philippines et République de Corée. La consommation totale variait de 5,9 doses définies journalières (DDJ) pour 1000 habitants par jour au Brunei Darussalam à 64,4 DDJ pour 1000 habitants par jour en

## Annexe

Mongolie (Fig. 1), soit le taux de consommation le plus élevé parmi tous les pays ayant notifié l'OMS au niveau mondial en 2018.

**Fig. 1. Consommation d'antibiotiques (DDJ pour 1000 habitants par jour) par sous-groupes pharmacologiques dans six pays de la Région du Pacifique occidental, 2018**



Source: Rapport de l'OMS sur la surveillance de la consommation d'antimicrobiens : 2016-2018 mise en œuvre initiale. Genève : Organisation mondiale de la Santé ; 2018

## Progrès accomplis dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens dans les pays de la Région du Pacifique occidental

En 2014, le Comité régional du Pacifique occidental a approuvé le [Plan d'action pour combattre la résistance aux antimicrobiens dans la Région du Pacifique occidental](#) (WPR/RC65). En 2015, l'Assemblée mondiale de la Santé a approuvé le [Plan d'action mondial pour combattre la résistance aux antimicrobiens](#). Tous deux ont contribué à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans d'action nationaux visant à endiguer la résistance aux antimicrobiens dans les pays de la Région du Pacifique occidental.

En 20 ans, les activités de lutte contre la résistance aux antimicrobiens ont progressé à des vitesses variables dans les pays de la Région. Le Plan d'action régional a donné des orientations sur l'adoption de mesures prioritaires visant, notamment, à renforcer l'élaboration et l'application de plans nationaux ainsi que les activités de sensibilisation dans de multiples secteurs, à améliorer la surveillance de la résistance aux antimicrobiens et celle de l'usage des antimicrobiens, et enfin à rendre les systèmes de santé plus à même d'endiguer la résistance aux antimicrobiens. L'approbation du Plan d'action mondial l'année suivante a permis de renforcer la collaboration et l'action menée aux niveaux mondial et régional.

D'ici à la fin 2019, 17 États et Territoires de la Région auront adopté des plans d'action nationaux visant à combattre la résistance aux antimicrobiens, notamment les suivants : Australie, Cambodge, Chine, Fidji, Hong Kong (RAS de Chine), Îles Cook, Japon, République démocratique populaire lao,

## Annexe

Malaisie, Mongolie, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, République de Corée, Singapour et Viet Nam. Les autres pays insulaires du Pacifique ont élaboré des plans d'action nationaux qui en sont à différents stades de mise au point, encore qu'un certain nombre d'entre eux n'aient toujours pas été officiellement publiés.

Entre 2018 et 2019, les pays ont établi et renforcé leurs systèmes nationaux, y compris la surveillance de la résistance aux antimicrobiens et de la consommation d'antimicrobiens, ainsi que les programmes de gestion des antimicrobiens. Un nombre important de pays ont instauré des systèmes de surveillance de la résistance aux antimicrobiens, notamment l'Australie, le Japon, la Malaisie, la Nouvelle-Zélande, les Philippines, la République de Corée et Singapour. Au Cambodge, en République démocratique populaire lao et aux Philippines, l'OMS a prêté son soutien à la mise en place et au renforcement de systèmes nationaux de surveillance. Deux pays, le Japon et les Philippines, ont fourni des données de surveillance au Système mondial de surveillance de la résistance aux antimicrobiens.

L'Organisation a dispensé une formation sur la méthodologie de l'OMS en matière de surveillance de la consommation d'antimicrobiens dans plusieurs pays, à savoir le Brunéi Darussalam, le Cambodge, la République démocratique populaire lao, la Mongolie, les Philippines et le Viet Nam. Sept pays - Australie, Brunéi Darussalam, Japon, Mongolie, Nouvelle-Zélande, Philippines et République de Corée - ont communiqué des données utiles pour la surveillance mondiale de la consommation d'antimicrobiens.

Un certain nombre d'États et Territoires, dont l'Australie, le Brunéi Darussalam, Hong Kong (RAS de Chine), le Japon, la Malaisie, la Mongolie, les Philippines, Singapour et le Viet Nam, ont mis en place des programmes de gestion des antimicrobiens.

L'OMS, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'OIE soutiennent les pays au cours de la Semaine mondiale pour un bon usage des antibiotiques qui, chaque année, vise à mieux faire connaître le problème de la résistance aux antimicrobiens.

### **Vers un nouveau cadre visant à accélérer la lutte contre la résistance aux antimicrobiens**

Le [Plan d'action pour combattre la résistance aux antimicrobiens dans la Région du Pacifique occidental](#), publié en 2014, avait pour but d'aider les pays à endiguer la résistance aux antimicrobiens grâce aux mesures suivantes : i) renforcer l'élaboration et l'application de plans d'action nationaux complets visant à circonscrire la résistance aux antimicrobiens et améliorer la sensibilisation dans de multiples secteurs ; ii) améliorer la surveillance de la résistance aux antimicrobiens et le suivi de la consommation des antimicrobiens ; iii) renforcer l'aptitude des systèmes de santé à combattre la résistance aux antimicrobiens. On continuera de renforcer ces mesures prioritaires qui permettent de doter les pays des capacités essentielles dont ils ont besoin pour lutter contre la résistance aux antimicrobiens.

En 2016, les ODD et la CSU avaient fourni au Plan d'action régional une nouvelle plateforme de manœuvre dans le cadre plus large de l'action menée en faveur de la santé et du développement. La CSU offre l'occasion de renforcer plus généralement les systèmes de santé, tandis que les ODD permettent aux pays de lutter contre la résistance aux antimicrobiens dans une optique de développement et selon une approche multisectorielle.

## **Annexe**

Cependant, ces mesures ne suffisent pas. Le monde dispose de moins en moins d'antibiotiques efficaces pour traiter les infections hautement résistantes. C'est le cas dans les pays qui restent confrontés aux problèmes que représentent la fragilité des systèmes de santé, le manque de ressources et les priorités concurrentielles. Les États Membres de la Région doivent s'atteler de toute urgence à la réduction de l'usage excessif ou abusif d'antimicrobiens, tout en renforçant la collaboration avec d'autres secteurs et parties prenantes afin d'éliminer les autres facteurs complexes contribuant à la résistance aux antimicrobiens.

Le nouveau *Cadre pour l'accélération des efforts de lutte contre la résistance aux antimicrobiens dans la Région du Pacifique occidental* aidera les États Membres à accélérer la mise en œuvre du Plan d'action régional élaboré en 2014, ainsi que de leurs plans d'action nationaux. Il viendra compléter les stratégies et les mesures prévues dans les plans existants tout en présentant de nouvelles méthodes de travail qui permettront une action de lutte durable, à long terme et tournée vers l'avenir. L'élaboration du nouveau cadre arrive à point nommé, compte tenu de la nouvelle vision d'avenir qui sous-tend les travaux de l'OMS dans la Région et de l'engagement renouvelé aux niveaux mondial et régional en faveur de la lutte contre la résistance aux antimicrobiens en vue de la réalisation de la CSU et des ODD.

## **2. Le nouveau Cadre**

### **Vision d'avenir pour la Région**

Les nouvelles perspectives de la Région du Pacifique occidental décrites dans le document intitulé *Vision d'avenir : devenir la Région la plus saine et la plus sûre* font de la sécurité sanitaire, y compris de la résistance aux antimicrobiens, l'une des priorités de l'OMS dans les prochaines années. Les autres domaines prioritaires – les maladies non transmissibles (MNT) et le vieillissement ; les changements climatiques, l'environnement et la santé, et la prise en charge des exclus, c'est-à-dire toutes les personnes et les communautés encore affligées par les maladies infectieuses et des taux élevés de mortalité maternelle et infantile – doivent tous influer sur la résistance aux antimicrobiens pour ne pas en subir les répercussions.

Cette nouvelle vision tient également compte du fait que ces priorités, y compris la résistance aux antimicrobiens, ne sont pas des problèmes nouveaux. Elles exigent néanmoins une réflexion nouvelle et de nouvelles méthodes de travail, y compris un ensemble de réorientations opérationnelles : trouver de nouvelles approches pour relever les défis futurs (innovation) ; travailler à rebours en partant d'un objectif à long terme (*approche rétrospective*) ; adopter une approche systémique sur la base de la CSU ; tirer les solutions des réalités de terrain (approche fondée sur les réalités de terrain) ; favoriser et mesurer l'obtention de résultats au niveau des pays ; promouvoir la santé au-delà du secteur de la santé ; définir une communication stratégique pour la mise en place des nouvelles méthodes de travail.

Ces réorientations opérationnelles permettront de mettre en œuvre le Plan d'action régional de 2014 afin d'accélérer la lutte contre la résistance aux antimicrobiens. Le nouveau Cadre mettra l'accent sur la manière dont les pays peuvent adopter ces réorientations et les nouvelles méthodes de travail qui les accompagnent.

### **Objectifs du Cadre**

Le présent Cadre fournit aux pays de la Région des principes directeurs leur permettant d'accélérer leurs efforts de lutte contre la résistance aux antimicrobiens. Plus précisément, il vise à aider les États Membres à :

- 1) accélérer la mise en œuvre du Plan d'action régional de 2014 et des plans d'action nationaux sur la résistance aux antimicrobiens moyennant un ensemble de réorientations opérationnelles et de nouvelles méthodes de travail ;
- 2) promouvoir les possibilités offertes par les mouvements mondiaux et régionaux visant à aider les États Membres à accélérer la lutte contre la résistance aux antimicrobiens ;
- 3) renforcer les mécanismes régionaux existants.

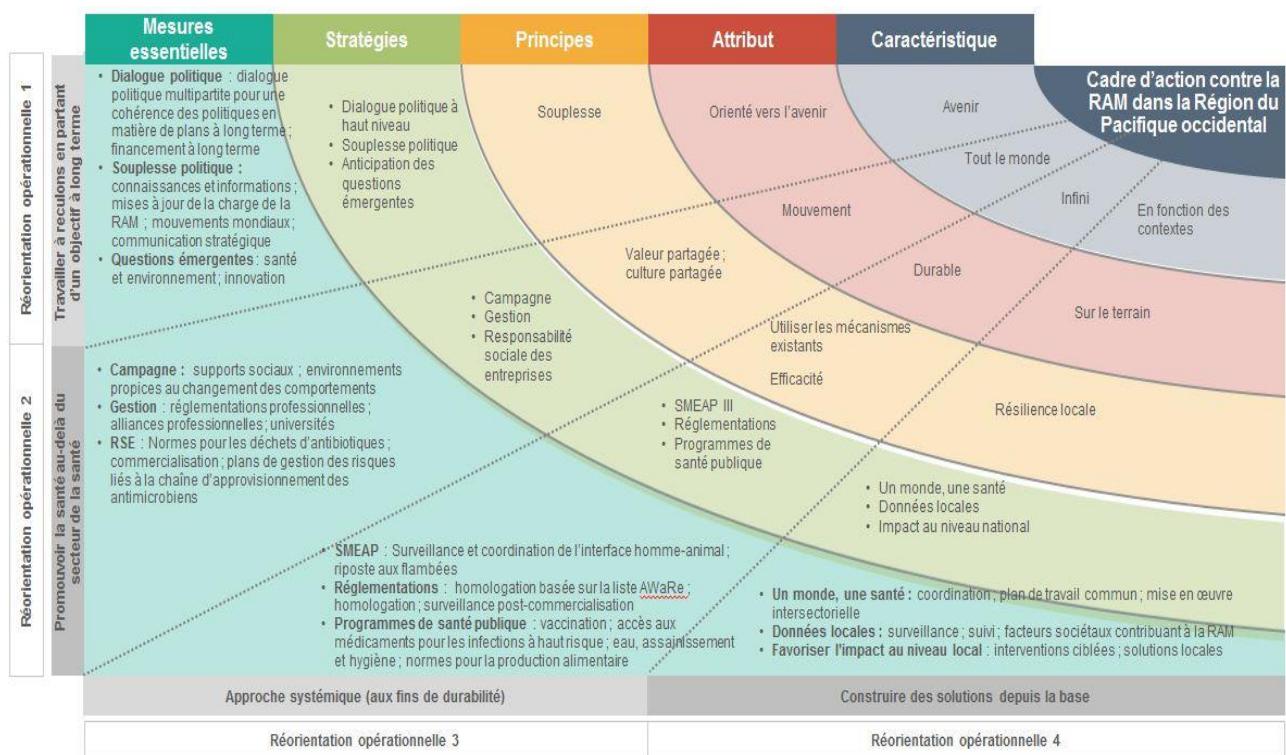
## Annexe

### **3. Nouvelles méthodes de travail : réorientations opérationnelles visant à combattre la résistance aux antimicrobiens**

La nature complexe de la résistance aux antimicrobiens et ses liens avec les processus de santé et de développement posent d'énormes défis aux pays de la Région du Pacifique occidental, en particulier face aux autres priorités et besoins concurrentiels, comme la lutte contre les MNT, les flambées épidémiques et les effets des changements climatiques. L'engagement parallèle dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens et dans ces autres combats a mis à rude épreuve les ressources et les capacités des pays, notamment dans le cadre de l'application du Plan d'action régional de 2014 et des plans d'action nationaux sur la résistance aux antimicrobiens. De nouvelles méthodes de travail ou réorientations opérationnelles sont nécessaires en vue de remédier à ces contraintes.

Les réorientations opérationnelles visant à lutter contre la résistance aux antimicrobiens dans la Région (Fig. 2) ont été conçues de manière à aider les pays à adopter et à mettre en œuvre des mesures durables, orientées vers l'avenir et sur le long terme. Ces réorientations, tant dans la façon dont l'OMS appuie les pays que dans la manière dont les pays s'attaquent aux problèmes sanitaires, accéléreront la lutte contre la résistance aux antimicrobiens et favoriseront l'obtention de résultats au niveau national. Les réorientations opérationnelles, les stratégies et les mesures clés sont examinées plus en détail dans les paragraphes suivants de cette section.

**Fig. 2. Récapitulatif des réorientations opérationnelles visant à lutter contre la résistance aux antimicrobiens dans la Région du Pacifique occidental**



SMEAP = Stratégie de lutte contre les maladies émergentes pour l'Asie et le Pacifique ; RSE = responsabilité sociétale des entreprises

## Annexe

### **Réorientation opérationnelle 1. S'orienter vers l'avenir : travailler à rebours en partant d'un objectif à long terme**

La résistance aux antimicrobiens va continuer d'évoluer au fil du temps, il faut donc aborder le problème en se tournant vers l'avenir.

Les effets actuels de la résistance aux antimicrobiens résultent de l'évolution de la résistance qui s'est accélérée du fait d'actions anthropiques passées. Lors de sa découverte de la pénicilline en 1928, Alexander Fleming avait prédit et mis en garde contre la résistance aux antibiotiques. Bien que la planète ait reconnu l'impact de cette résistance, jusqu'à une date récente, aucune mesure de prévention n'avait été planifiée de manière systématique. Cela s'est traduit par un manque général de solutions durables, axées sur le long terme et orientées vers l'avenir, laissant le monde désarmé face à la résistance aux antimicrobiens.

C'est en envisageant l'avenir et en travaillant à reculons pour identifier ce qui doit être fait maintenant et déterminer ensuite les stratégies et les mesures requises pour atteindre cette vision future que les pays pourront planifier à long terme la résolution de problèmes complexes, comme la résistance aux antimicrobiens. Des exemples intéressants existent dans certains pays, tels que l'interdiction en Europe d'utiliser les antibiotiques comme activateurs de croissance dans l'agriculture et le récent retrait de l'homologation des fluoroquinolones dans les secteurs vétérinaires par la Food and Drug Administration des États-Unis d'Amérique. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre de plans à long terme visant à lutter contre l'usage excessif ou abusif d'antibiotiques afin de freiner la progression de la résistance aux antimicrobiens.

### **Réorientation opérationnelle 2. Promouvoir la santé au-delà du secteur de la santé : un mouvement pour combattre la résistance aux antimicrobiens**

Tout le monde est concerné par la résistance aux antimicrobiens. Le *Plan d'action mondial pour combattre la résistance aux antimicrobiens*, élaboré en 2015, a reconnu que la résistance aux antimicrobiens concernera tout le monde, d'où la nécessité d'un engagement de l'ensemble de la société. Tous les secteurs, en fonction de leurs mandats, de leurs ressources et de leurs influences respectives, doivent œuvrer à la promotion de meilleures pratiques ainsi qu'au renforcement des systèmes de contrôle et de surveillance des facteurs de résistance aux antimicrobiens.

À ce titre, seule une approche multisectorielle et multipartite impliquant de nombreuses disciplines permettra d'agir sur la résistance aux antimicrobiens. En outre, le présent Cadre avance l'idée d'un mouvement de lutte contre la résistance aux antimicrobiens qui consisterait à mobiliser une action collective reposant sur la création de valeurs - protection de soi, de la société et des générations futures. Ce mouvement permettra de faire évoluer les intérêts à court terme (y compris les mesures incitatives et les bénéfices) vers une action de lutte orientée vers l'avenir. Le but serait de reformuler la résistance aux antimicrobiens pour en faire une question politique et sociale et d'ancrer le changement des comportements sociaux grâce à une sensibilisation progressive, mais soutenue, et à l'adoption de bonnes pratiques, afin que le comportement responsable qui permettra de combattre la résistance aux antimicrobiens devienne une norme sociétale et un mode de vie.

## Annexe

### **Réorientation opérationnelle 3. Approche systémique : exploiter les systèmes existants**

La résistance aux antimicrobiens est une menace permanente pour la sécurité sanitaire mondiale et pour la réalisation de la CSU et des ODD. À cet égard, les interventions visant à lutter contre la résistance aux antimicrobiens nécessitent des approches durables et efficaces. Il faut que les interventions soient intégrées ou conçues dans le cadre de systèmes plus larges destinés à atteindre les objectifs de la CSU (dans le secteur de la santé) et des ODD (au-delà du secteur de la santé).

L'exploitation des systèmes existants favorisera à la fois la durabilité et l'efficacité, et elle permettra aux pays dotés de ressources limitées de lutter contre la résistance aux antimicrobiens avec les moyens qui sont à leur disposition, sans pour autant entrer en conflit avec d'autres priorités urgentes que sont, par exemple, les MNT et le changement climatique. Les interventions durables seront, en principe, ancrées dans des mécanismes, des systèmes ou des structures déjà en place, faisant partie intégrante de la gouvernance, de la lutte contre les maladies ou de la protection et de la sécurité publiques.

### **Réorientation opérationnelle 4. Tirer les solutions des réalités de terrain et favoriser l'obtention de résultats au niveau des pays**

La résistance aux antimicrobiens ne touche pas tous les pays de la même manière, et son impact tient à des facteurs qui sont liés aux cultures locales, aux modes de vie, aux stades de développement et à la capacité des systèmes de santé nationaux.

La mise au point de solutions visant à endiguer ce phénomène devra donc tenir compte des contextes locaux et faire appel aux systèmes nationaux existants, lesquels peuvent être renforcés au fil du temps. Pour ce faire, il faudra recueillir des données locales qui serviront de base à la conception d'interventions ciblant des besoins et des situations spécifiques sur le terrain (par exemple, réduire la morbidité et la mortalité dues à la résistance aux antimicrobiens en créant des réseaux de prestataires de services dans les zones aux capacités limitées ou en vaccinant les populations difficiles à atteindre). Les données locales permettent en outre de stimuler l'innovation et d'étendre les bonnes pratiques visant à combattre la résistance aux antimicrobiens.

Cette réorientation opérationnelle portera essentiellement sur le renforcement des systèmes et des processus nationaux, ainsi que sur les données recueillies au niveau local en vue de sous-tendre les politiques et la prise de décision et de formuler les stratégies et les interventions régionales et mondiales.

Annexe

## **Stratégies et mesures proposées pour mettre en œuvre les réorientations opérationnelles**

### **Réorientation opérationnelle 1.**

#### **S'orienter vers l'avenir : travailler à rebours en partant d'un objectif à long terme**

<b>Dialogue politique de haut niveau</b>	<b>Souplesse politique</b>	<b>Anticipation des questions émergentes</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dialogue politique multipartite pour intégrer les mesures de lutte contre la résistance aux antimicrobiens dans les objectifs nationaux de développement à long terme</li> <li>• Rendre les politiques plus cohérentes entre les secteurs afin d'assurer l'harmonisation des mandats</li> <li>• Promouvoir les ressources durables, telles que l'inclusion dans les crédits généraux, afin de soutenir le financement des mesures de lutte contre la résistance aux antimicrobiens</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Combler les lacunes en matière de connaissances et d'informations afin d'améliorer la prise de décisions</li> <li>• Informer régulièrement les politiciens des situations relatives à la charge de la résistance aux antimicrobiens</li> <li>• Participer aux mouvements mondiaux</li> <li>• Renforcer les capacités de la communication stratégique, pour prendre, s'il y a lieu, des décisions politiques à long terme sur la résistance aux antimicrobiens</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer la sensibilisation et renforcer les réglementations et les normes actuelles pour prévenir la contamination de l'environnement</li> <li>• Utiliser les mécanismes existants pour faciliter l'adoption et la diffusion de nouvelles technologies de diagnostic, de surveillance et de traitement (innovation)</li> </ul>

*Notes:*

1. *La souplesse politique*, dans le contexte de ce Cadre, désigne la capacité des dirigeants politiques et des décideurs d'utiliser les informations disponibles pour prendre des mesures en temps opportun afin de lutter contre les effets de la résistance aux antimicrobiens. Lorsqu'il s'agit de mobiliser les dirigeants et d'obtenir le feu vert à divers niveaux politiques, on constate que le système s'engorge. On peut accélérer ce processus en proposant des mesures qui s'appuient sur de solides données factuelles afin de devancer ce qu'on appelle la courbe RAM, laquelle illustre la progression et l'augmentation rapide de la résistance aux antimicrobiens.
2. *L'environnement* devient un sujet de préoccupation en raison de sa contamination par les résidus d'antibiotiques, les gènes de résistance aux antimicrobiens et les microorganismes résistants aux antimicrobiens qui proviennent des déchets pharmaceutiques, hospitaliers et municipaux. L'environnement est un moyen de transmission des infections à l'interface humain-animal.
3. *Les mécanismes existants pour faciliter l'adoption et la diffusion de nouvelles technologies* peuvent inclure l'autorisation de mise sur le marché, ou l'homologation et l'évaluation des technologies de la santé.

**Annexe**

**Réorientation opérationnelle 2.**

**Promouvoir la santé au-delà du secteur de la santé : un mouvement pour combattre la résistance aux antimicrobiens**

Campagnes visant à encourager le changement des comportements	Gestion	Responsabilité sociétale des entreprises et secteur privé
<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibiliser les communautés</li> <li>Définir les domaines qui serviront de plateformes aux campagnes</li> <li>Établir un environnement propice au changement des comportements : professionnels bien formés, experts communautaires ou communautés de pratique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appliquer une gestion nationale intersectorielle des antimicrobiens</li> <li>Recourir aux programmes nationaux d'octroi de licences et d'accréditation pour demander, surveiller et vérifier les programmes de gestion des antimicrobiens en milieu hospitalier</li> <li>Intégrer des programmes axés sur les compétences dans l'éducation et la formation des professionnels de la santé</li> <li>Superviser les personnes chargées de prescrire les médicaments et celles chargées de les délivrer dans la communauté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collaborer avec des alliances entre industries régionales et nationales et secteur privé afin d'améliorer la transparence en matière de surveillance et d'application des codes de déontologie dans le domaine de la commercialisation</li> <li>Élaborer des plans de gestion des risques pour suivre les antibiotiques dans la chaîne d'approvisionnement</li> <li>Appliquer les normes sur les résidus d'antibiotiques pour les déchets pharmaceutiques et hospitaliers</li> </ul>

*Notes:*

1. La *gestion* des antimicrobiens implique que les stratégies visant à améliorer l'utilisation appropriée et sans risque des antimicrobiens par les organismes de services de santé et les professionnels doivent être mises en œuvre selon une approche multidisciplinaire. La gestion peut se faire à différents niveaux : au niveau national pour couvrir l'homologation, la distribution et la vente d'antimicrobiens ; dans les milieux de soins de santé ; parmi les professionnels de la santé ; au niveau communautaire.
2. Une *gestion nationale intersectorielle des antimicrobiens* suppose de convenir d'un plan de surveillance de l'utilisation des antibiotiques dans les secteurs humain, animal et agricole, et d'un plan de surveillance des résidus d'antibiotiques dans la chaîne alimentaire et l'environnement. Les résultats de cette surveillance doivent être communiqués aux comités intersectoriels nationaux en vue d'orienter l'application de la réglementation et l'élaboration des politiques et des interventions.
3. Le *plan de gestion des risques* concernant la distribution et l'approvisionnement des produits pharmaceutiques permettra de retrouver la trace des antimicrobiens dans la chaîne de distribution et d'approvisionnement et contribuera à ce que : i) les antibiotiques essentiels destinés à l'homme ne soient pas distribués dans les secteurs agricole et vétérinaire ; ii) les antibiotiques soient distribués et fournis dans le strict respect de la réglementation nationale. Le plan de gestion des risques peut être administré par les autorités nationales de réglementation et communiqué aux comités multisectoriels nationaux de la résistance aux antimicrobiens.

Annexe

**Réorientation opérationnelle 3.**  
**Approche systémique : exploiter les systèmes existants**

SMEAP III	Réglementations	Programmes de santé publique
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégrer la RAM dans l'élaboration de plans et de systèmes de préparation aux urgences de santé publique</li> <li>• Intégrer les flambées de résistance aux antimicrobiens dans la surveillance, la communication et la vérification des événements de santé publique, y compris la surveillance des événements liés à une résistance aux antimicrobiens d'importance critique</li> <li>• Utiliser le Programme de formation en épidémiologie de terrain pour développer la capacité de surveillance de la RAM dans les pays</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Optimiser les réglementations pour faciliter l'homologation des antibiotiques grâce à la classification AWaRe</li> <li>• Établir des systèmes d'homologation distincts pour les médicaments humains et vétérinaires, y compris la restriction de l'homologation et de l'utilisation d'antimicrobiens d'importance critique pour les médicaments humains dans les secteurs vétérinaire et agricole</li> <li>• Renforcer les réglementations sur la production et la surveillance post-commercialisation afin d'éliminer du marché les antimicrobiens de qualité inférieure et falsifiés</li> <li>• Envisager un étiquetage de tous les produits antimicrobiens : «Les ANTIBIOTIQUES alimentent la résistance aux antimicrobiens. Utiliser uniquement sur les conseils d'un professionnel de la santé »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer les programmes de vaccination et assurer la couverture des populations exclues</li> <li>• Renforcer la prestation de programmes de santé publique touchant à la tuberculose, au paludisme et au VIH/sida et à d'autres infections à haut risque</li> <li>• Garantir l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène dans tous les établissements de santé et dans la communauté</li> <li>• Mettre en œuvre et surveiller les bonnes pratiques d'hygiène, ainsi que les normes et les critères internationaux en matière de production alimentaire, tels que la méthode de gestion de la sécurité sanitaire des aliments (HACCP)</li> </ul>

*Notes:*

1. La *Stratégie Asie-Pacifique pour la maîtrise des maladies émergentes et la gestion des urgences publiques* (SMEAP III) est le cadre régional qui permet aux pays de se protéger contre des menaces communes. Lancée en 2005, la SMEAP III met l'accent sur le renforcement des capacités minimales nécessaires pour faire face aux flambées épidémiques et aux urgences de santé publique et a évolué pour développer de nouvelles approches selon des contextes spécifiques, notamment le renforcement des systèmes et des capacités sanitaires. Grâce à son approche centrée sur les pays, sa mise en œuvre est désormais bien intégrée dans les systèmes nationaux. De plus, la SMEAP III offre une plateforme de collaboration aux parties prenantes.
2. Afin de rendre l'utilisation des antibiotiques plus efficace, l'OMS a mis au point en 2017 une nouvelle classification des antibiotiques moyennant l'outil AWaRe (*antibiotiques dont l'accessibilité est essentielle, antibiotiques à utiliser sélectivement et antibiotiques de réserve*). Le groupe *antibiotiques dont l'accessibilité est essentielle* comprend les antibiotiques de premier ou de deuxième choix utilisés pour les infections courantes, qui peuvent être largement disponibles, abordables et de qualité assurée. Le groupe

## Annexe

*antibiotiques à utiliser sélectivement* comprend des classes d'antibiotiques qui ont un potentiel de résistance plus élevé et qui sont donc recommandés comme traitements de premier ou de deuxième choix uniquement pour un nombre spécifique et limité d'indications. Ceux-ci devraient être privilégiés en tant que cibles clés des programmes de gestion et de surveillance. Le groupe *antibiotiques de réserve* comprend les antibiotiques qui devraient être accessibles en tant qu'options de dernier recours, et dont l'utilisation devrait être adaptée à des patients et des milieux très spécifiques, après que toutes les autres options ont échoué (par exemple, lorsqu'il s'agit d'infections sérieuses, potentiellement mortelles, provoquées par des bactéries pharmacorésistantes). Ceux-ci devraient être protégés et privilégiés en tant que cibles clés des programmes de gestion nationaux et internationaux.

3. Les *vaccins* peuvent contribuer à limiter la propagation de la résistance aux antibiotiques. Les vaccins sont efficaces dans la prévention des infections chez l'homme et l'animal et, par conséquent, réduisent l'utilisation d'antibiotiques et le développement de la résistance. Ils sont également rentables. Par exemple, si chaque enfant dans le monde devait être vacciné contre la bactérie *Streptococcus pneumoniae*, laquelle peut provoquer une pneumonie, une méningite et des infections de l'oreille moyenne, on estime à 11 millions le nombre de jours d'utilisation d'antibiotiques pouvant être évités chaque année.

### Réorientation opérationnelle 4.

#### Tirer les solutions des réalités de terrain et favoriser l'obtention de résultats au niveau des pays

“Un monde, une santé”	Données locales	Favoriser l'obtention de résultats au niveau local
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir l'approche « Un monde, une santé » comme plateforme de collaboration multisectorielle et de gouvernance des mesures contre la résistance aux antimicrobiens</li> <li>• Élaborer un plan de travail partagé, avec des responsabilités pour chaque secteur, et échanger des informations sur les progrès accomplis</li> <li>• Soutenir la mise en œuvre et le suivi intersectoriels conjoints des plans d'action nationaux sur la résistance aux antimicrobiens</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer les systèmes de surveillance de la résistance aux antimicrobiens en fonction du contexte et de la capacité des pays</li> <li>• Renforcer ou développer la capacité des laboratoires, avec notamment un réseau de laboratoires pouvant aider au diagnostic et à la surveillance des infections</li> <li>• Réaliser et soutenir des études épidémiologiques afin d'identifier les principaux facteurs de l'émergence et de la propagation de la résistance aux antimicrobiens au sein de différentes populations</li> <li>• Effectuer une surveillance de la consommation d'antimicrobiens dans tous les secteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Générer des données locales sur les facteurs qui influencent l'utilisation des antimicrobiens et l'accès aux services de santé essentiels, en particulier dans les zones difficiles d'accès, et cibler les mesures sur la base de celles-ci.</li> <li>➤ Récompenser l'innovation dans les pratiques et les solutions locales</li> <li>➤ Avoir recours aux communautés de praticiens dans différentes disciplines en tant qu'experts techniques locaux dans des domaines clés</li> <li>➤ Mobiliser le soutien local et national pour tester et développer des solutions innovantes visant à lutter contre la résistance aux antimicrobiens</li> </ul>

Notes:

1. L'approche « *Un monde, une santé* », telle qu'elle s'applique à la résistance aux antimicrobiens, vise à résoudre les questions de santé qui se posent à l'interface entre l'homme, l'animal et leurs environnements

**Annexe**

moyennant une collaboration entre tous les secteurs et disciplines responsables de la santé, afin de lutter contre les zoonoses et autres menaces communes pour la santé. Il s'agit d'une approche indispensable car les antimicrobiens utilisés pour traiter diverses maladies infectieuses chez les animaux pourraient être identiques ou similaires à ceux utilisés chez l'homme. Les bactéries résistantes émergeant chez l'homme, l'animal ou dans l'environnement peuvent se propager de l'un à l'autre, ainsi que d'un pays à l'autre.

2. La *surveillance de la résistance aux antimicrobiens* est la pierre angulaire de l'évaluation de la charge de la résistance aux antimicrobiens. Elle permet de détecter les premiers signes de souches résistantes importantes pour la santé publique, de notifier rapidement les flambées et de procéder aux investigations nécessaires. Elle fournit également des informations sur les principaux facteurs contribuant à la résistance, ce qui permet d'agir en temps voulu pour éliminer ces éléments moteurs. En outre, la surveillance facilite la prise de décisions en termes de traitement et de prise en charge clinique car elle se fonde sur des données factuelles, ce qui contribue à de meilleurs résultats aux niveaux individuel et systémique.
3. La *surveillance de la consommation et de l'utilisation d'antimicrobiens* permet de suivre comment et pourquoi les antimicrobiens sont utilisés par les patients et les prestataires de soins de santé. La surveillance des comportements en matière de prescription et de consommation d'antimicrobiens fournit les connaissances et les outils nécessaires pour orienter les décisions thérapeutiques, évaluer les conséquences de l'utilisation à mauvais escient des antimicrobiens sur la santé publique et mesurer l'impact des interventions visant à endiguer la résistance. L'OMS a créé le Système de surveillance de la consommation d'antimicrobiens pour la Région du Pacifique occidental, qui est composé d'un système de notification en ligne et d'une application logicielle permettant d'assurer un suivi au niveau communautaire. Le système devrait être lancé au début de 2020.

## Annexe

### 4. Renforcer les mécanismes régionaux d'appui à la lutte contre la résistance aux antimicrobiens

L'OMS dans la Région du Pacifique occidental travaille avec des partenaires, des organismes scientifiques et des experts en vue de produire des données factuelles, d'élaborer des normes, critères et lignes directrices et de renforcer l'appui technique aux pays. L'OMS consolidera ces partenariats et mécanismes afin d'aider les États Membres à accélérer la lutte contre la résistance aux antimicrobiens, conformément au nouveau Cadre.

#### La collaboration tripartite pour combattre la résistance aux antimicrobiens

La collaboration tripartite est un partenariat de longue date entre l'OMS, la FAO et l'OIE, visant à prendre des mesures collectives pour relever les défis qui se posent à la santé publique, la santé animale et l'environnement, notamment l'émergence et la propagation de la résistance aux antimicrobiens. Dans la Région, la collaboration tripartite œuvre dans les domaines des zoonoses émergentes et endémiques, y compris les maladies d'origine alimentaire, l'échange d'informations et le renforcement des systèmes de santé, la sensibilisation et le changement des comportements, la surveillance et le suivi de la résistance aux antimicrobiens et de leur utilisation, ainsi que l'appui conjoint aux pays pour la mise en œuvre des plans d'action nationaux.

L'OMS continuera de renforcer son engagement au sein du groupe tripartite et auprès d'autres organismes des Nations Unies conformément aux réorientations opérationnelles, notamment en mettant l'accent sur le renforcement de la collaboration multisectorielle et l'adoption de l'approche « Un monde, une santé » dans les pays.

#### Mécanismes de l'OMS : Centres collaborateurs de l'OMS, groupes consultatifs techniques et organes scientifiques

L'OMS invite les institutions et les organes scientifiques à soutenir ses travaux dans un vaste éventail de domaines, parmi lesquels la recherche et la production de données factuelles, l'élaboration de normes, de critères et de lignes directrices, et le soutien aux pays désireux de relever les défis sanitaires et de renforcer leurs systèmes de santé.

L'Organisation a désigné un certain nombre d'institutions dans le monde comme centres collaborateurs de l'OMS pour mener à bien ses activités et ses programmes. La Région compte, à l'heure actuelle, 175 centres de ce type qui collaborent avec l'OMS dans des domaines aussi variés que les soins infirmiers, la santé au travail, les maladies transmissibles, la nutrition, la santé mentale, les maladies chroniques et les technologies de la santé.

Par ailleurs, l'OMS réunit régulièrement des groupes d'experts techniques qui fournissent soit des conseils précis et temporaires sur certains programmes, soit des avis généraux à la demande. Les groupes consultatifs techniques sont sélectionnés sur la base des principes d'une bonne répartition internationale et technique des connaissances spécialisées, de la représentation mondiale de différentes tendances, approches et données d'expérience pratiques, ainsi que de la nécessité de réaliser un équilibre interdisciplinaire approprié.

**Annexe**

L'OMS encouragera l'utilisation de ces mécanismes dans les pays afin d'appuyer la mise en œuvre du présent Cadre dans un grand nombre de domaines, y compris le renforcement de la surveillance et de la lutte contre les infections, la riposte aux flambées de résistance aux antimicrobiens, les campagnes et la communication stratégique susceptibles d'influer sur les politiques et les comportements, et le renforcement général des systèmes.

**Consortium du Pacifique occidental sur la résistance aux antimicrobiens**

L'OMS propose la création d'un consortium régional du Pacifique occidental pour l'innovation, la recherche et le renforcement des capacités en matière de résistance aux antimicrobiens. Ce consortium favorisera la production de données factuelles dans toute la Région et facilitera l'innovation de meilleures pratiques, ainsi que l'adoption et la diffusion de nouvelles technologies dans les pays. Le consortium servira de plateforme pour :

- 1) lancer et développer l'innovation à l'échelle locale (y compris les pratiques et les processus) en vue de résoudre les problèmes profondément enracinés (comme le changement des comportements) et les aspects complexes de la résistance aux antimicrobiens (la surveillance, le diagnostic, le traitement, la prévention et la maîtrise des infections, entre autres) ;
- 2) produire et fournir des données scientifiques supplémentaires et des données de qualité afin d'orienter les processus décisionnels et le développement d'interventions dans les pays ;
- 3) collaborer à l'élaboration de projets, de programmes et de réformes à long terme qui nécessiteront la coopération intense et soutenue de différents secteurs et disciplines, en concevant par exemple de nouveaux modèles pour le commerce pharmaceutique, l'accès aux médicaments et la réglementation des antibiotiques, et en formulant des normes pour la gestion des déchets pharmaceutiques, hospitaliers et ménagers dans le contexte de la résistance aux antimicrobiens.